

Coordonnées et permanences sociales



Assistante Sociale

Plate-forme : 3646



CAF

139 Avenue de Lodève
34943 MONTPELLIER

0810 25 34 80 (prix d'un appel local)
www.caf.fr

sur rendez-vous

Mireille CHAMPEAU
Assistante de Service Social

Agence Départementale de la Solidarité

Réception en Mairie, salle des permanences
sur RV uniquement au secrétariat de l'Agence 04 67 67 36 70



Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Service social des Personnes Agées
à partir de 60 ans

Service Départemental de l'Autonomie
202 avenue du Professeur Jean Louis VIALA
34080 MONTPELLIER

04 67 67 40 00
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



Assistante Sociale de Gérontologie

04 67 47 85 39

uniquement pour les ressortissants agricoles demandant une prestation d'aide à domicile



Mission Locale d'Insertion

Accueil **MLAM** Croix d'Argent au 04 99 64 24 60



Inscriptions, renseignements...

Pôle Emploi au : 3949
www.pole-emploi.fr



FNATH
André VALETTE

Le 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 15h30
Réception en **Mairie**, salle des permanences
Accueil tout public. Sans rendez-vous. Sans adhésion.

Information, conseil, défense en droit social (arrêt maladie, invalidité, reconnaissance handicap...), accompagnement dans la constitution de dossiers auprès de la Maison des Personnes Handicapées, Caisse d'assurance maladie...



Conciliateur de justice
Rémi HASCOET

sur RV uniquement au 06 49 76 02 05
remi.hascoet@conciliateurdejustice.fr
Réception en **Mairie**

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.



LA FAMILLE AUTREMENT
Isabelle BÉRAT - Médiatrice familiale

sur RV au 07 68 84 59 93
Réception en **Mairie**, salle des permanences

La médiation familiale est un temps et un espace qui permet à toutes personnes rencontrant un conflit familial d'échanger et de trouver leurs solutions de façon constructive avec la présence du médiateur. Celui-ci est un professionnel qualifié, neutre et impartial qui travaille sur la relation. L'association intervient dans le cadre des médiations familiales conventionnelles, judiciaires ou CAF.

C C A S
Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jean de Védas

0 4 6 7 0 7 8 3 0 4
ccas@saintjeandevedas.fr

Accueil du public : les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 00 / les mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h.